



Communiqué de presse

EDF Renouvelables adhère à la FFPA, un signal fort en faveur d'un agrivoltaïsme collectif et qualitatif

Marseille, Colloque national du photovoltaïque du SER, 6 JUILLET 2022 – La Fédération française des producteurs agrivoltaïques (FFPA) accueille avec enthousiasme EDF Renouvelables parmi ses membres. La demande d'adhésion réalisée par la filiale du Groupe, acteur majeur de l'énergie photovoltaïque en France, à la FFPA a été validée le 13 juin à l'unanimité du Conseil d'administration de l'association, basée à Hontanx dans les Landes.

Pour relever les enjeux de transition énergétique, l'Etat a positionné l'énergie solaire parmi les solutions majeures et EDF Renouvelables souhaite prendre part dans ses ambitions à travers son Plan solaire. La recherche de surfaces disponibles pour les installations de production électrique est un défi que les développeurs ont à relever. C'est dans ce contexte qu'EDF Renouvelables rejoint la FFPA avec une ambition partagée de positionner l'agrivoltaïsme dans le débat actuel des transitions agricole, alimentaire, écologique et énergétique, en accordant la priorité au foncier agricole et au maintien du statut agricole des terrains. Il s'agit de garantir le développement pérenne d'une coactivité de production agricole et d'électricité renouvelable sur un même terrain.

L'objectif commun des deux acteurs est de valoriser la manière dont nos membres mettent en œuvre leurs projets et les synergies associées selon un état de l'art rigoureux : larges démarches de participation et de concertation, études d'impact environnementales et techniques, études et conventions agricoles, modèles économiques non subventionnés.

Dans le débat sur la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, l'agrivoltaïsme représente une solution innovante pour maîtriser l'artificialisation des sols sur le long terme : il ne change pas leur usage agricole, ne les imperméabilise pas et présente une solution alternative au développement urbain ou aux créations de zones d'activités observées dans les couronnes périphériques de certaines agglomérations.

Dans ce cadre, les panneaux photovoltaïques totalement réversibles représentent de nouveaux outils pour l'agriculture, avec la possibilité d'être adaptés sur mesure aux projets qui sont développés. Le modèle agrivoltaïque défendu par la FFPA est aussi une formidable opportunité de mettre fin au déclassement des agriculteurs, de leur permettre de retrouver une place innovante dans le système socio-économique et de regagner de la visibilité pour enfin donner envie aux générations futures de poursuivre les exploitations familiales.

En amont du Colloque National Photovoltaïque du SER, **Alexandre Bardet, Président de la FFPA**, a déclaré : « *L'adhésion à notre fédération d'EDF Renouvelables, acteur historique du développement, de la construction et de l'exploitation d'installations d'énergie renouvelable en France et à l'étranger, représente une reconnaissance importante de notre approche en faveur d'un agrivoltaïsme collectif et qualitatif. La charte d'engagement de la FFPA favorise un modèle agrivoltaïque vertueux et harmonieux sur une trajectoire à très long terme permettant de diversifier et de sécuriser les productions agricoles et de créer un écosystème solidaire viable et durable, en phase avec les attentes des citoyens*



Communiqué de presse

consommateurs et les objectifs d'aménagement des territoires eux-mêmes au défi de se transformer. ».

Bruno Bensasson, Président-Directeur général d'EDF Renouvelables et Directeur exécutif du groupe EDF en charge du pôle énergies renouvelables, a ajouté : *« Engagés à réaliser des projets énergétiques durables en adéquation avec les enjeux du territoire, nous sommes heureux de rejoindre la FFPA dont la philosophie de développement est alignée sur celle de notre entreprise : placer le projet agricole au cœur de nos projets agrivoltaiques, permettre une co-activité pérenne et travailler en partenariat avec les acteurs locaux. L'agrivoltaïsme est un enjeu d'avenir, au cœur des choix que doivent faire les territoires pour réconcilier toutes les énergies et accélérer vers la neutralité carbone, pour innover et se protéger des effets du dérèglement climatique. Nous appelons de nos vœux à l'insertion de la FFPA dans l'écosystème institutionnel agricole et solaire pour accompagner le déploiement de cette filière prometteuse. ».*

À propos de la FFPA

La Fédération française des producteurs agrivoltaiques est une initiative de 10 associations d'agriculteurs porteuses de projets agrivoltaiques.

Depuis sa création le 3 décembre 2021, la FFPA est convaincue que l'agrivoltaïsme est avant tout une démarche d'agriculteurs et d'agricultrices qui s'engagent en faveur d'une transition écologique, énergétique, agricole et alimentaire. C'est en défendant cette vision et en portant la voix de ces femmes et de ces hommes, que la fédération a convaincu de nombreux acteurs de la rejoindre parmi lesquels nous pouvons compter 200 exploitants agricoles, EDF Energies Renouvelables, la Chambre d'Agriculture Régionale de Nouvelle Aquitaine ainsi que de nombreux élus.

D'autres exploitants, énergéticiens et développeurs du secteur ont déjà témoigné leur volonté de rejoindre la FFPA pour soutenir les agriculteurs et les agricultrices dans la réalisation de leurs projets et favoriser le développement de l'agrivoltaïsme en France.

Toutes les adhérentes et les adhérents de la FFPA se réuniront en décembre prochain à l'occasion des assises de la fédération pour revenir sur l'année écoulée et définir les actions de l'année à venir.

Retrouvez toute l'actualité de la FFPA sur son site internet <https://www.ffpa.fr>

À propos d'EDF Renouvelables

EDF Renouvelables est un leader international de la production d'électricité renouvelable avec une capacité installée éolienne et solaire de 10,1 GW nets (15,6 GW bruts) dans le monde. Majoritairement présent en Europe et en Amérique du Nord, EDF Renouvelables poursuit son développement en prenant position sur des marchés émergents prometteurs tels que : le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Moyen-Orient. Historiquement active dans l'éolien terrestre et le photovoltaïque, la Société se positionne aujourd'hui fortement sur l'éolien en mer et sur des technologies nouvelles comme le stockage d'énergie. EDF Renouvelables assure le développement et la construction de projets d'énergie renouvelable ainsi que leur exploitation-maintenance. EDF Renouvelables est une filiale du groupe EDF.

Pour plus d'information : www.edf-renouvelables.com



Communiqué de presse

Suivez-nous sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/edf-renouvelables> et sur Twitter @EDF_RE en français et @EDF_Renewables en anglais.